

## MASTER CLASS ANEB :

### RUISSellement : ÉVALUER LE RISQUE SUR LE TERRITOIRE GRÂCE AUX MODÉLISATIONS ET AUX APPROCHES MULTI-CRITÈRES

COMPTE RENDU, IDEATION ET ECHANGES, 9 MARS 2021

Auteurs : H. Durand C. Dutremble, Alisé Géomatique, Caroline Joigneau Guesnon, ANEB, le 01/04/2021

#### Liste présence :

Organisme	Nom	Prénom	Fonction
EPTB Vienne	BLAIZE	Fabien	Responsable antenne de Poitiers
EPTB Lez	BOURSIAC	Anne	Animatrice PAPI
EPTB Fleuve Hérault	CARRERE	Maeva	Chargée de mission
EPTB Saône et Doubs	CARRERE	Rémi	Chargé d'études inondation
EPTB Saône et Doubs	CHATELAIN-BARDEY	Elodie	Chargée de mission RGMA Bourgogne Franche-Comté
SMMAR – EPTB Aude	CLARAC	Rémy	Géomaticien
SMIAGE Maralpin	COMBE	Audrey	Chargée de mission GEMAPI
ANEB	COQUET	Marie	Chargée de projet
Etablissement public Loire	DE BURON DRUN	Guillaume	Stagiaire " Cartographie ruissellement "
Alisé Géomatique	DURAND	Hélène	Gérante
Alisé Géomatique	DUTREMBLE	Clément	Chargé de projet
EPAMA EPTB Meuse	FANET	William	Ingénieur Hydraulique
EPTB Saône et Doubs	FROGER	Jean François	Responsable du Pôle Ressources / Chargé de missions
Institution Adour	GRANGEAT	Claire	Chargée de mission
Institution Adour	JANVRE	Antoine	Responsable de l'Observatoire de l'Eau
ANEB	JOIGNEAU-GUESNON	Caroline	Directrice des projets
EPTB Seine Grands Lacs	LAURENT	Virginie	Chargée de mission
Etablissement public Loire	LE SOMMER	Maxime	Chargé de mission Prévention des risques
EPAMA	LEPLUS	Jérémy	Chargé de mission hydraulique
CCPRO	MARQUOT	Xavier	VP GEMAPI
EPTB Lot	MONTANT	Bertrand	Chargé de mission inondation
EPTB Gardons	RETAILLEAU	Etienne	Directeur Adjoint
SMMAR – EPTB Aude	SANS	Kriss	Coordonnateur de projet
CCPRO	TROUPIN	Thomas	Directeur GEMAPI
SYMSAGEB	VIVIER	Blanche	Technicien ruissellement et érosion des sols

## **Introduction**

Dans le cadre de la préparation du 3<sup>e</sup> PAPI, le SMMAR – EPTB Aude doit identifier le besoin pour affiner la connaissance des ruissellements afin de modéliser ce risque sur des fractions de territoire. Il anime la réalisation d'études des ruissellements sur huit secteurs du bassin. Le SMMAR participe également à une expérimentation conduite par Alisé Géomatique dans le cadre d'un projet de recherche au côté de plusieurs acteurs du département (Conseil Départemental, Carcassonne agglomération, DDTM).

Celle-ci vise à :

- partager des données socles en décloisonnant l'origine de celles-ci,
- cartographier une primo-modélisation des ZI sur le bassin versant du Fresquel
- développer un tableau de bord et une plate-forme web intégratrice de données d'origine multiple.

A terme, le SMMAR vise à constituer une base de données géographiques intégrant les données de topographie, de repères de crues, des PCS, de diagnostic et travaux de réduction de la vulnérabilité des bâtis, des zones de ruissellement... pour centraliser les données précisant les modèles d'écoulements permettant d'identifier plus clairement les zones inondables.

Cette Master Classe permettra d'échanger autour du risque inondation dans toutes ses composantes (cumul des phénomènes) sur un territoire donné (topographie, sol, urbanisme, ...), de l'intégration du risque ruissellement aux modèles et du lien avec la planification territoriale, grâce à des bases de données dédiées.

**A l'occasion de cette Master Classe, les participants ont été questionnés sur les freins, les questions en suspens et les leviers qu'ils identifiaient. Ces contributions sont synthétisées ci-dessous.**

## **Résultat de l'idéation collective :**

Quelques chiffres clés :

	Idées	34
	Catégories	4
	Participants	12

## **Les freins identifiés :**

Num	Freins identifiés	Votes
1	Financements	7
13	Difficultés parfois de distinction entre ruissellement et pluvial. Discussion avec les partenaires techniques et financiers	5
8	Multitudes des thématiques à prendre en compte (risque inondation mais aussi érosion des sols, transferts des pollutions...)	4
3	Volonté des agriculteurs de changer leurs pratiques	3

15	Développement urbain majeur - retour en arrière difficile	3
4	Taille des bassins versants à étudier	2
7	Désimperméabiliser	2
2	Pratiques agricoles durables	1
5	Manque de connaissances sur l'aléa	1
6	Quantification de l'effet des SFN	1
10	Expansion urbaine parfois mal maîtrisée	1
12	Critères éligibilité financements qui varie au cours du temps	1
14	Activité agricole majeure difficilement modifiable sans impact important	1
9	Manque de prise en compte par l'Agence de l'Eau	0
11	Prise en compte des drains agricoles difficile	0
16	Instruments économiques	0
17	Données SIG (IVB, ...)	0

Selon ces **contributions sur les freins** et les votes attribués, on peut plus particulièrement retenir :

- la difficulté de financement des actions de prévention ou de lutte contre le ruissellement :
  - o A l'occasion d'échanges sur le chat, les EPTB présents précisent les différents axes du PAPI dans lequel ils inscrivent la gestion du ruissellement, selon la phase que cela concerne (étude/aménagements/actions auprès des acteurs agricoles...) :
    - PAPI Hérault : ruissellement dans l'axe 4 (étude uniquement pour le moment)
    - PAPI du Boulonnais : les études et réalisation d'aménagements d'hydraulique douce sont intégrés dans l'axe 6. La promotion des pratiques agricoles visant à la réduction du risque dans l'axe 1.
    - PAPI Vienne aval, l'axe 6 est ciblé
    - PAPI Zorn aval a réussi à faire financer ses travaux ruissellement en démontrant que ça avait un effet sur les enjeux inondés par débordement de cours d'eau à l'aval.
- un flou dans la définition du ruissellement (distinction avec eaux pluviales ?) qui peut amener une difficulté dans les échanges entre partenaires techniques et financiers et in fine le déploiement d'actions,
- la complexité de ce sujet « ruissellement » qui touche à d'autres enjeux que l'inondation : érosion des sols, transfert de pollutions...
- la question de volonté de changer de pratiques agricoles,
- le développement/l'extension urbaine, phénomène incluant l'imperméabilisation des sols,
- la taille des bassins versants à prendre en compte dans l'évaluation et la gestion de ce risque.

Les questions en suspens :

Num	Questions	Votes
3	Quelle limite entre compétence eau pluviale/GEMAPI/ruissellement ?	7
1	Qui porte ? quoi ?	4
5	Comment prioriser les secteurs où porter des études plus fines?	3
2	A quelle échelle travailler? (BV, SBV)	2
6	Comment faire la part des éléments purement liés à l'urbanisme et à l'imperméabilisation et le risque ruissellement "naturel" ?	2
4	Quel niveau de risque ?	1
7	Doit-on se limiter aux problématiques de ruissellement ou intégrer également l'aléa sécheresse ?	0

Selon ces **contributions sur les questions en suspens** et les votes attribués, on peut plus particulièrement retenir :

- la question sur la **limite de compétence** entre eau pluviale / GEMAPI / ruissellement est prégnante : elle remet en exergue la question de la définition de ce risque mais aussi la prise ou le transfert de compétences et des **responsabilités** qui en découlent,
- la question de **priorisation des secteurs** où conduire des études ruissellement ; cela fait écho à la question de la **taille/échelle** des bassins versants à considérer dans l'évaluation de ce risque. Cela rappelle aussi la **complexité** de ce risque qui peut dépendre d'éléments liés à l'urbanisme ou à la physionomie naturelle du secteur concerné ; ainsi qu'induire d'autres conséquences (érosion des sols, transferts de pollutions...)

Les leviers identifiés :

Num	Leviers	Vote
4	Augmentation de la récurrence des événements	7
6	Pression de la population sur les élus	5
7	Règlement d'urbanisme	5
2	Animation agricole	4
1	Catastrophes	3

5	Changement climatique	3
8	Prévention	3
3	Valorisation des SFN (filière bois par ex)	2
9	SAGE	0
10	Couverture végétale (agricole)	0

Selon ces **contributions sur les leviers** et les votes attribués, on peut plus particulièrement retenir :

- la **récurrence des phénomènes**, qui risque de s'accroître avec les dérèglements climatiques, amènera d'une part les habitants, qui feront de plus en plus face à ces conséquences, à attendre des actions de la part des décideurs locaux ; et d'autre part, les acteurs et décideurs locaux à « devoir agir » face à ce risque pour le prévenir, le réduire et mieux protéger les populations, les biens, les activités économiques et les milieux.
- le travail à conduire sur les **outils de planification**, notamment le règlement d'urbanisme, mais aussi, en articulation et en compatibilité, **l'outil SAGE**.
- **l'accompagnement de la profession agricole sur l'évolution des pratiques**, permettant de réduire le risque de ruissellement en secteur rural (pratiques culturales, solutions fondées sur la nature type haies/filière bois, ...)

*Compte rendu produit par H. Durand C. Dutremble, Alisé Géomatique, Caroline Joigneau Guesnon, ANEB, le 01/04/2021.*